



Monsieur le Président ouvre la séance à 19h15, donne lecture des présents et des procurations.

Monsieur Richard Rouzet est nommé secrétaire de séance.



Sommaire



1. Affectation du résultat
2. Exercice 2022 – Constitution et Reprise de provisions
3. Taux de fiscalité 2022 – Taxes foncières
4. Taux de fiscalité 2022 – Taux de CFE
5. Taux de fiscalité 2022 – Taux de TEOM
6. Taux de fiscalité 2022 – Produit taxe GEMAPI
7. Budget Général – Vote du Budget Primitif 2022
8. Budget Annexe – Parc d'Activités Le Revol - Vote du Budget Primitif 2022
9. Apurement du compte 1069
10. Conditions et modalités de prise en charge des frais de déplacements des élus de COTELUB
11. Remplacement du représentant de COTELUB au GAL Haute-Provence
12. Projet d'acquisition par l'EPF PACA pour le compte de la commune de La Tour d'Aigues - Immeuble sis Rue Urtis
13. Création de la commission consultative d'élaboration et de suivi du programme local de prévention des déchets ménagers et assimilés

www.cotelub.fr



1. Affectation du résultat

Rapporteur : Robert Tchobdrenovitch

PTVA		PTVA		PTVA	
2011 RECETTES DE FONCTIONNEMENT	8 132 083,82			RECETTES D'INVESTISSEMENT	521 469,83
2012 REC. PTVA	843 178,56			REC. PTVA	263 126,02
2013 DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	3 893 453,33			DEPENSES D'INVESTISSEMENT	276 248,27
2014 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT	4 981 809,05			REPORTS 2020 RECETTES INV.	2 428,00
		OPORTUNITE AFFECTATION AU 1068	1 200 413,56 €	REPORTS 2020 DEPENSES INV.	509 074,93
		1068		RESULTAT D'INVESTISSEMENT	336 521,89
GEMAPI					
2011 RECETTES DE FONCTIONNEMENT	692 845,90			RECETTES D'INVESTISSEMENT	89 778,08
2012 REC. GEMAPI	179 777,25			REC. GEMAPI	213 732,12
2013 DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	102 116,75			DEPENSES D'INVESTISSEMENT	8 688,02
2014 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT	770 506,40			REPORTS 2020 RECETTES INV.	0,00
		OPORTUNITE AFFECTATION AU 1068	500 000,00 €	REPORTS 2020 DEPENSES INV.	88 000,00
		1068		RESULTAT D'INVESTISSEMENT	136 473,85
BUDGET GENERAL HORS PTVA ET GEMAPI					
2011 RECETTES DE FONCTIONNEMENT	9 408 122,25			RECETTES D'INVESTISSEMENT	708 416,83
2012 REC. GENRAL	1 094 226,09			REC. GENRAL HORS PTVA ET GEMAPI	1 301 260,58
2013 DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	4 012 104,08			DEPENSES D'INVESTISSEMENT	1 187 087,36
2014 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT	6 390 244,26			REPORTS 2020 RECETTES INV.	961 411,58
		OPORTUNITE AFFECTATION AU 1068	1 700 846,76 €	REPORTS 2020 DEPENSES INV.	1 308 184,41
		1068		RESULTAT D'INVESTISSEMENT	155 209,74

www.cotelub.fr

Monsieur le Président :

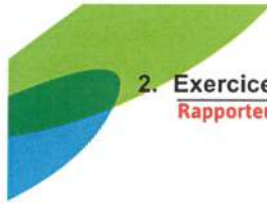
PTVA (déchets) : concernant le budget propreté et valorisation, je vous propose de ne rien affecter au 1068, donc en investissement et de maintenir l'excédent de 2021 en fonctionnement.

GEMAPI: pour GEMAPI, je propose une affectation de 500 k€ au 1068, c'est-à-dire affecté à l'investissement.

Nouveau report en fonctionnement.

Aucune question n'étant soulevée, il est procédé au vote

La proposition est approuvée par 36 voix POUR
Unanimité des suffrages



2. Exercice 2021 – Constitution et Reprise de provisions

Rapporteur : Robert Tchobdrenovitch



- Une provision doit être constituée dès l'ouverture d'un contentieux et reprise suite à la disparition du risque encouru par la collectivité,
 - De reprendre les provisions suivantes :
 - ✓ Provision «Compte épargne temps» : 10 000 €
 - ✓ Provision «Forest Sensation – loyers impayés» : 8 000 €

www.cotelub.fr

Aucune question n'étant soulevée, il est procédé au vote

La proposition est approuvée par 36 voix POUR
Unanimité des suffrages



3. Taux de fiscalité 2022 – Taxes foncières

Rapporteur : Robert Tchobdrenovitch



TAXE	TF	TFNB
BASE 1259 de 2021	30 109 000,00 €	1 531 000,00 €
TAUX VOTE AU BP 2021	1,180%	5,02%
PRODUIT ATTENDU	355 286 €	76 856 €
BASE 1259 de 2022	31 801 000,00 €	1 586 000,00 €
TAUX PROPOSE 2021	1,180%	5,02%
PRODUIT ATTENDU 2021	375 252 €	79 617 €

- Contexte
 - Etat 1259 notifié ;
 - Hausse des bases : 5,62 % pour la base TF et 3,59 % pour la base TFNB ;
 - Le prélèvement du FNGIR, inchangé depuis 2010, 1 858 761 € vient amputer les recettes fiscales de COTELUB ;
 - Le reversement aux communes est de 2 628 130,48 €.
- Proposition = ne pas modifier les taux TF et TFNB
 - Fixer le taux de taxe foncière sur les propriétés bâties à 1,18 % ;
 - Fixer le taux de taxe foncière sur les propriétés non bâties à 5,02 %.

www.cotelub.fr

Aucune question n'étant soulevée, il est procédé au vote

La proposition est approuvée par 36 voix POUR
Unanimité des suffrages

4. Taux de fiscalité 2022 – Taux de CFE



Rapporteur: Robert Tchobdrenovitch

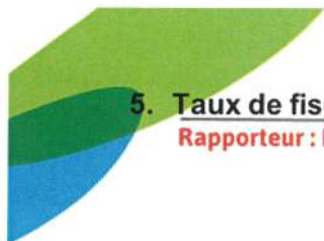
TAXE	CFE
BASE 1259 de 2021	3 581 000,00 €
TAUX VOTE AU BP 2021	35,160%
PRODUIT ATTENDU	1 259 080 €
BASE 1259 de 2022	4 083 000,00 €
TAUX PROPOSE 2021	35,160%
PRODUIT ATTENDU 2021	1 435 583 €

- **Au regard de la situation économique et de la hausse de la base (+ 14,02%)**
 - Ne pas modifier le taux de CFE
 - Fixer le taux de CFE à 35,16%

www.cotelub.fr

Aucune question n'étant soulevée, il est procédé au vote

La proposition est approuvée par 36 voix POUR
Unanimité des suffrages



5. Taux de fiscalité 2021 – Taux de TEOM

Rapporteur : Robert Tchobdrenovitch



TAXE	TEOM
BASE 1259 de 2021	30 722 704 €
TAUX VOTE AU BP 2021	12,30%
PRODUIT ATTENDU	3 778 893 €
BASE 1259 de 2022	32 170 974 €
TAUX PROPOSE 2021	11,6%
PRODUIT ATTENDU 2021	3 731 833 €

• Contexte

- Maîtrise du budget TEOM
- Hausse des bases de 4,71 %
- Zone unique
- Excellents résultats quant aux gestes de tri
 - ✓ Soutien Citéo important,
 - ✓ Diminution des volumes de déchets ultimes

• Proposition

- Baisse du taux de TEOM de 0,7 point
- Le fixer à 11,6 % sur l'ensemble du territoire de COTELUB,

www.cotelub.fr

Pour mémoire, en 2021 nous avons effectué une baisse du taux de TEOM.

Compte-tenu des efforts de tri des habitants, nous pouvons renouveler la baisse de 0,7 %, ainsi que nous l'avions envisagé l'an dernier, cependant, cela n'aura malheureusement pas l'impact attendu sur le pouvoir d'achat de nos habitants, puisque dans le même temps, l'Etat a très fortement augmenté les bases de la taxe. Cela ne fera donc qu'atténuer cette augmentation.

Aucune question n'étant soulevée, il est procédé au vote

La proposition est approuvée par 36 voix POUR
Unanimité des suffrages

6. Taux de fiscalité 2022 – Produit taxe GEMAPI



Rapporteur: Robert Tchobdrenovitch

• Contexte

- Il revient à l'organe délibérant de COTELUB de voter le produit de la taxe GEMAPI,
 - ✓ au plus égal au montant annuel prévisionnel des charges de fonctionnement et d'investissement résultant de l'exercice de la compétence GEMAPI,
 - ✓ sont redevables toutes les personnes physiques ou morales assujetties aux taxes foncières sur les propriétés bâties et non bâties, à la taxe d'habitation et à la cotisation foncière des entreprises,
- Montant nécessaire du produit de la taxe GEMAPI fixé à 250 000 € afin de financer l'ensemble des dépenses prévues sur l'exercice 2022,
 - ✓ estimation des travaux sur l'année 2022 en fonctionnement et en investissement

www.cotelub.fr

Nous avons prévue en section fonctionnement de quoi réaliser les travaux à venir à La Bastide des Jourdans, La Tour d'Aigues et Grambois.

Aucune question n'étant soulevée, il est procédé au vote

La proposition est approuvée par 36 voix POUR
Unanimité des suffrages

7. Budget Général – Vote du Budget Primitif 2022

Rapporteur: Robert Tchobdrenovitch



EXECUTION BUDGETAIRE PIVA			
II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET			II
VUE D'ENSEMBLE			A1
		DEPENSES	RECETTES
PREVISIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	3 883 457,12	4 330 589,62
	Section d'investissement	276 798,47	521 409,93
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section de fonctionnement (002)		843 179,96
	Report en section d'investissement (001)		363 130,02
	TOTAL (réalisations + reports)	4 160 255,59	6 058 309,53
RESTES A REALISER A REPORTER EN 2021	Section de fonctionnement		
	Section d'investissement	509 059,99	7 840,00
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	509 059,99	7 840,00
RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	3 883 457,12	5 173 769,58
	Section d'investissement	785 858,46	892 379,95
	TOTAL CUMULE	4 669 315,58	6 066 149,53
EXCEDENT OU DEFICIT DE FONCTIONNEMENT			1 290 312,46
EXCEDENT OU DEFICIT D'INVESTISSEMENT			106 521,49
TOTAL			1 396 833,95

www.cotelub.fr

PTVA FONCTIONNEMENT



PREPARATION BP 2022		BUDGET PTVA - FONCTIONNEMENT		
DEMANDES DES SERVICES				
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT - PRESENTATION PAR CHAPITRE				
CHAPITRES	LIBELLE	VOTE 2021	REALISE 2021	PROPOSE 2022
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	1 533 950,00 €	1 464 388,18 €	1 745 447,00
012	CHARGES DE PERSONNEL	962 425,00 €	960 111,08 €	1 018 554,99
022	DEPENSES IMPREVUES	250 000,00 €	0,00 €	150 000,00
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	763 302,86 €	0,00 €	1 059 258,96
042	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	307 057,10 €	308 474,10 €	247 429,71
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	1 150 220,00 €	1 146 929,83 €	1 315 934,80
67	CHARGES FINANCIERES	2 700,00 €	3 553,93 €	0,00
Total général		4 969 654,96 €	3 883 457,12 €	5 536 625,46
RECETTES DE FONCTIONNEMENT - PRESENTATION PAR CHAPITRE				
CHAPITRES	LIBELLE	VOTE 2021	REALISE 2021	PROPOSE 2022
002	RESULTAT DE FONCTIONNEMENT N-1 REPORTE	843 179,96 €	0,00 €	1 290 312,46 €
013	ATTENUATIONS DE CHARGES	0,00 €	4 944,64 €	0,00 €
70	PRODUITS DES SERVICES DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES	145 500,00 €	254 484,36 €	222 000,00 €
73	IMPOTS ET TAXES	3 728 775,00 €	3 808 422,00 €	3 731 833,00 €
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS	232 200,00 €	209 281,15 €	292 480,00 €
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	0,00 €	33 457,47 €	0,00 €
78	REPRISES SUR AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	20 000,00 €	20 000,00 €	0,00 €
Total général		4 969 654,96 €	4 330 589,62 €	5 536 625,46 €

www.cotelub.fr

PTVA INVESTISSEMENTS



PREPARATION BP 2022		BUDGET PTVA - INVESTISSEMENT			
DEMANDES DES SERVICES					
DEPENSES D'INVESTISSEMENT - PRESENTATION PAR CHAPITRE					
OPERATION		REALISE 2021	REPORTS 2021	PROPOSE 2022	TOTAL BP 2022
ANS-OPERATION		1 728,00 €	0,00 €	849 625,49 €	849 625,49 €
00001	ACQUISITION DE VEHICULES	107 913,89 €	497 165,38 €	0,00 €	497 165,38 €
00003	SECRETARIAT DE LA COMMUNAUTE	0,00 €	1 140,00 €	4 200,00 €	5 340,00 €
00004	ACQUISITION DE CONTAINERS ET DE MATERIEL	61 193,05 €	2 358,65 €	225 000,00 €	227 358,65 €
00011	COMPOSTEURS INDIVIDUELS	0,00 €	0,00 €	213 600,00 €	213 600,00 €
00012	POLE ENVIRONNEMENT ET VALORISATION INTERCOMMUNAL	4 121,37 €	0,00 €	234 000,00 €	234 000,00 €
00027	COLONNES ENTERREES	101 842,16 €	8 395,96 €	140 000,00 €	148 395,96 €
00067	EQUIPEMENT DE TRAITEMENT DES DECHETS	0,00 €	0,00 €	50 000,00 €	50 000,00 €
Total général		276 798,47 €	509 059,99 €	1 716 425,49 €	2 225 485,48 €
RECETTES D'INVESTISSEMENT - PRESENTATION PAR CHAPITRE					
OPERATION		PROPOSE 2022	TOTAL BP 2022		
ANS-OPERATION		2 054 712,15 €	2 054 712,15 €		
00001	ACQUISITION DE VEHICULES	72 000,00 €	72 000,00 €		
00011	COMPOSTEURS INDIVIDUELS	90 933,33 €	98 773,33 €		
Total général		2 217 645,48 €	2 225 485,48 €		

www.cotelub.fr

S. Khalizoff : C'est toujours le même camion ?
 Monsieur le Président : Oui c'est un report
 F. Roger : Les délais de livraison sont passés de 12 à 18 mois

GEMAPI FONCTIONNEMENT



PREPAR/ BUDGET GEMAPI - FONCTIONNEMENT

DEMANDES DES SERVICES

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT - PRESENTATION PAR CHAPITRE

CHAPITRES	LIBELLE	VOTE 2021	REALISE 2021	PROPOSE 2022
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	125 750,00 €	50 261,89 €	192 293,00 €
012	CHARGES DE PERSONNEL	70 680,00 €	47 611,44 €	56 801,47 €
014	ATTENUATION DE PRODUITS	0,00 €	3 810,00 €	3 810,00 €
022	DEPENSES IMPREVUES	16 000,00 €	0,00 €	50 000,00 €
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	643 338,98 €	0,00 €	131 927,81 €
042	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	21 691,00 €	21 691,00 €	21 691,00 €
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	24 000,00 €	24 615,95 €	17 500,00 €
66	CHARGES FINANCIERES	2 124,47 €	2 124,47 €	2 012,12 €

Total général		903 584,45 €	150 114,75 €	476 035,40 €
----------------------	--	--------------	--------------	--------------

RECETTES DE FONCTIONNEMENT - PRESENTATION PAR CHAPITRE

CHAPITRES	LIBELLE	VOTE 2021	REALISE 2021	PROPOSE 2022
002	RESULTAT DE FONCTIONNEMENT N-1 REPORTE	179 777,25 €	0,00 €	222 508,40 €
013	ATTENUATION DE CHARGES	0,00 €	0,00 €	0,00 €
042	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	3 301,00 €	3 301,00 €	3 301,00 €
73	IMPOTS ET TAXES	500 000,00 €	474 786,00 €	250 000,00 €
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS	220 506,20 €	214 758,90 €	226,00 €

Total général		903 584,45 €	692 845,90 €	476 035,40 €
----------------------	--	--------------	--------------	--------------

GEMAPI INVESTISSEMENT



COTELUB

PREPAR/ BUDGET GEMAPI - INVESTISSEMENT

DEMANDES DES SERVICES

DEPENSES D'INVESTISSEMENT - PRESENTATION PAR CHAPITRE

OPERATION	REALISE 2021	REPORTS 2021	PROPOSE 2022	TOTAL BP 2022
SANS-OPERATION	8 498,07 €	0,00 €	88 608,25 €	88 608,25 €
100044 GEMAPI	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
100055 DURANCE - DIGUE DE VILLELAURE	0,00 €	60 000,00 €	579 083,99 €	639 083,99 €
100065 BASSIN VERSANT DE L'EZE	0,00 €	0,00 €	100 000,00 €	100 000,00 €
100066 GEMAPI - COURS D'EAUX ORPHELINS	0,00 €	0,00 €	59 400,00 €	59 400,00 €
100056 DURANCE - DIGUE DE CADENET	0,00 €	0,00 €	63 000,00 €	63 000,00 €

Total général	8 498,07 €	60 000,00 €	890 092,24 €	950 092,24 €
----------------------	------------	-------------	--------------	--------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT - PRESENTATION PAR CHAPITRE

OPERATION	REALISE 2021	REPORTS 2021	PROPOSE 2022	TOTAL BP 2022
SANS-OPERATION	21 691,00 €	0,00 €	950 092,24 €	950 092,24 €
100044 - GEMAPI	68 048,38 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €

Total général	89 739,38 €	0,00 €	950 092,24 €	950 092,24 €
----------------------	-------------	--------	--------------	--------------

www.cotelub.fr

NON VENTILE FONCTIONNEMENT



PREPAR/ BUDGET GENERAL (hors PTVA et GEMAPI) - FONCTIONNEMENT

DEMANDES DES SERVICES

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT - PRESENTATION PAR CHAPITRE

CHAPITRES	LIBELLE	VOTE 2021	REALISE 2021	PROPOSE 2022
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	1 863 660,00 €	1 579 137,19 €	2 290 648,43 €
012	CHARGES DE PERSONNEL	1 771 206,00 €	1 707 146,36 €	2 092 207,02 €
014	ATTENUATION DE PRODUITS	4 741 891,48 €	4 486 891,48 €	4 486 891,48 €
022	DEPENSES IMPREVUES	332 272,00 €	0,00 €	400 000,00 €
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	1 411 685,19 €	0,00 €	2 247 072,62 €
042	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	313 417,24 €	313 988,25 €	385 392,80 €
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	678 719,00 €	519 574,68 €	632 011,12 €
66	CHARGES FINANCIERES	1 205,30 €	1 205,30 €	849,97 €
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	20 800,00 €	11 215,22 €	6 000,00 €
68	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS	34 000,00 €	34 000,00 €	0,00 €
Total général		11 168 856,21 €	8 653 158,48 €	12 541 073,44 €

RECETTES DE FONCTIONNEMENT - PRESENTATION PAR CHAPITRE

CHAPITRES	LIBELLE	VOTE 2021	REALISE 2021	PROPOSE 2022
002	RESULTAT DE FONCTIONNEMENT N-1 REPORTE	1 994 296,98 €	0,00 €	2 749 450,75 €
013	ATTENUATIONS DE CHARGES	10 000,00 €	38 899,83 €	38 000,00 €
042	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	7 904,50 €	7 976,30 €	7 904,50 €
70	PRODUITS DES SERVICES DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES	142 000,00 €	124 643,06 €	259 209,46 €
73	IMPOTS ET TAXES	6 976 730,73 €	6 912 355,82 €	7 178 048,73 €
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS	1 746 924,00 €	2 101 731,81 €	2 148 827,00 €
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	21 000,00 €	36 906,69 €	38 060,00 €
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	255 000,00 €	170 798,74 €	103 573,00 €
78	REPRISES SUR AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	15 000,00 €	15 000,00 €	18 000,00 €
Total général		11 168 856,21 €	9 408 312,25 €	12 541 073,44 €

Avec 750 k€ d'excédent de fonctionnement prévisionnel nous sommes donc dans l'objectif du ROB. Nous constatons l'éloignement de l'effet ciseaux, cependant, je considère qu'il y a un réel sous dimensionnement de COTELUB sur le chapitre 12. (charges de personnel).

Pas de question sur le fonctionnement.

NON VENTILE INVESTISSEMENT



PREPAR/ BUDGET GENERAL (hors PTVA et GEMAPI) - INVESTISSEMENT

DEPENSES D'INVESTISSEMENT - PRESENTATION PAR OPERATION

OPERATION	REALISE 2021	REPORTS 2021	PROPOSE 2022	TOTAL BP 2022
SANS-OPERATION	21 399,15 €	0,00 €	1 838 463,63 €	1 838 463,63 €
100002 - ZONES D ACTIVITES	7 458,24 €	0,00 €	150 000,00 €	150 000,00 €
100003 - SECRETARIAT DE LA COMMUNAUTE	58 077,28 €	4 842,40 €	82 900,00 €	87 742,40 €
100004 - ACQUISITION DE CONTAINERS ET DE MATERIEL	4 919,40 €	888,00 €	0,00 €	888,00 €
100005 - POLE ACCUEIL ENTREPRISES & BAT COMMUNAUTAIRE	5 658,46 €	48 000,00 €	120 000,00 €	168 000,00 €
100006 - ITINERAIRE CYCLOTOURISTIQUE	0,00 €	0,00 €	270 000,00 €	270 000,00 €
100008 - GYMNASSE LA TOUR D'AIGUES	19 092,68 €	286 272,00 €	37 300,00 €	323 572,00 €
100010 - AMENAGEMENT ETANG DE LA BONDE	874 796,86 €	781 559,46 €	171 300,00 €	952 859,46 €
100014 - CRECHE LA TOUR D AIGUES	1 908,00 €	6 756,00 €	57 500,00 €	64 256,00 €
100015 - CRECHE MIRABEAU	506,40 €	0,00 €	17 500,00 €	17 500,00 €
100017 - MICROCRECHE LA BASTIDE DES JOURDAIS	0,00 €	0,00 €	25 000,00 €	25 000,00 €
100019 - PROJET EQUIPEMENT JEUNES	0,00 €	2 500,00 €	7 500,00 €	10 000,00 €
100020 - MAISON DE LA JEUNESSE	1 358,40 €	0,00 €	73 000,00 €	73 000,00 €
100021 - PLATEAU SPORTIF LA TOUR D'AIGUES	0,00 €	0,00 €	1 000,00 €	1 000,00 €
100024 - CRECHE VILLELAURE	0,00 €	0,00 €	15 000,00 €	15 000,00 €
100026 - SIGNALTIQUE DU TERRITOIRE	0,00 €	0,00 €	65 000,00 €	65 000,00 €
100028 - AMENAGEMENT NUMERIQUE	0,00 €	311 765,00 €	0,00 €	311 765,00 €
100029 - SOUTIEN DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE LOCAL	3 600,00 €	43 505,00 €	191 000,00 €	234 505,00 €
100030 - FONDS DE CONCOURS TOURISME	32 104,62 €	33 968,00 €	0,00 €	33 968,00 €
100031 - SCOTIADS	46 400,00 €	12 273,00 €	118 200,00 €	130 473,00 €
100034 - MOBILITE	7 920,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
100036 - GYMNASSE CADENET	25 358,11 €	440 762,76 €	126 776,00 €	567 536,76 €
100039 - PLATEAU SPORTIF CADENET	0,00 €	0,00 €	50 000,00 €	50 000,00 €
100038 - CRECHE CADENET	4 146,92 €	33 443,26 €	59 500,00 €	92 943,26 €
100038 - CRECHE CUCURON	973,14 €	0,00 €	4 000,00 €	4 000,00 €
100039 - ENVIRONNEMENT / PCAET	0,00 €	5 171,53 €	0,00 €	5 171,53 €
100045 - FONDS DE CONCOURS 2018	54 195,70 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
100048 - HALTE FERROVIAIRE MIRABEAU	17 844,00 €	30 888,00 €	50 000,00 €	80 888,00 €
100057 - MOBILITE - PEM CADENET	0,00 €	49 000,00 €	0,00 €	49 000,00 €
100059 - MOBILITE - PEM MIRABEAU	0,00 €	17 000,00 €	125 840,00 €	152 840,00 €
100064 - CREATION VOIE VERTE LA BONDE/LTA	0,00 €	0,00 €	60 000,00 €	60 000,00 €
100071 - PANNEAUX PHOTOVOLTAIQUES	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
100073 - MOBILITE - PEM GRAMBOIS	0,00 €	0,00 €	27 200,00 €	27 200,00 €
Total général	1 187 667,16 €	2 108 942,21 €	1 753 929,63 €	5 863 622,04 €

www.cotelub.fr

Pas de question sur l'investissement.

Budget Général – Vote du Budget Primitif 2022

Rapporteur : Robert Tchobdrenovitch



Focus sur le chap 12 – charges de personnel

NOUVEAUX ARRIVES 2021		Coût contrat 2021	Coût contrat 2022	Ecart	Refacturation et subvention	Rest à charge réel 2022
Assistante aménagement du territoire	04/10/2021	8 940 €	38 136 €	29 196 €	- €	38 136 €
Stagiaire RH	06/09/2021	6 173 €	19 626 €	13 453 €	- €	19 626 €
Instructeur Urbanisme	05/07/2021	16 491 €	25 035 €	8 544 €	25 035 €	- €
Instructeur Urbanisme	05/08/2021	16 488 €	30 510 €	14 022 €	30 510 €	- €
Assistante Urbanisme	17/05/2021	7 095 €	17 145 €	10 050 €		17 145 €
Assistante Direction ressources	01/10/2021	7 477 €	31 021 €	23 544 €		31 021 €
Assistante Animation	08/11/2021	2 797 €	20 026 €	17 229 €		20 026 €
Responsable RH adjointe	19/07/2021	15 486 €	35 548 €	20 062 €	4 641 €	30 908 €
			Total	136 098,02 €	60 186 €	156 861 €
DEPARTS 2021		Coût contrat 2021	Coût contrat 2022			
Accueil	31/10/2021	25 152 €	- €			
Secrétaire Covid	31/10/2021	16 010 €	- €			
Chargé de mission Gemapi	15/09/2021	35 146 €	- €			
Total		76 309 €	- €			
NOUVEAUX ARRIVES 2022		Coût contrat 2021	Coût contrat 2022	Ecart	Refacturation et subvention	Rest à charge réel 2022
Chargée de mission Biodéchets	01/01/2022	- €	39 411 €	39 411 €	29 164 €	10 247 €
Chef de projet PVD	28/03/2022	6 173 €	38 758 €	32 585 €	36 336 €	2 422 €
Ingenieur GEMAPI	01/04/2022		43 805,58 €	43 806 €	- €	43 806 €
Animateur Développement Durable	Recrutement en cours		28 963,85 €	28 964 €	28 964 €	0 €
Agent d'accueil	Recrutement non-encadré		22 162 €	22 162 €	21 081 €	1 081 €
Total			111 528 €	111 528 €	115 545 €	57 556 €
DEPARTS 2022		Coût contrat 2022	Ecart	Refacturation et subvention	Rest à charge réel 2022	
Animatrice RPE	01/01/2022	7 500,00 €	- €	7 500,00 €	- €	

Budget Général – Vote du Budget Primitif 2022

Rapporteur : Robert Tchobdrenovitch



PREPARA/ BUDGET TOTAL COTELUB - FONCTIONNEMENT

DEMANDES DES SERVICES

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT - PRESENTATION PAR CHAPITRE

CHAPITRES	LIBELLE	VOTE 2021	REALISE 2021	PROPOSE 2022
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	3 523 360,00 €	3 093 787,26 €	4 228 388,43 €
012	CHARGES DE PERSONNEL	2 804 311,00 €	2 714 968,88 €	3 167 963,48 €
014	ATTENUATION DE PRODUITS	4 741 891,48 €	4 490 701,48 €	4 490 701,48 €
022	DEPENSES IMPREVUES	588 272,00 €	0,00 €	600 000,00 €
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	2 818 327,03 €	0,00 €	3 438 239,39 €
042	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	642 165,34 €	644 153,35 €	654 513,51 €
05	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	1 852 939,00 €	1 691 120,46 €	1 965 445,92 €
06	CHARGES FINANCIERES	3 329,77 €	3 329,77 €	2 962,09 €
07	CHARGES EXCEPTIONNELLES	23 500,00 €	14 769,15 €	0 000,00 €
08	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS	34 000,00 €	34 000,00 €	0 000,00 €
Total général		17 042 095,62 €	12 686 730,35 €	18 553 734,30 €

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT - PRESENTATION PAR COMPETENCE

COMPETENCE	LIBELLE	VOTE 2021	REALISE 2021	PROPOSE 2022
BG	BUDGET GENERAL HORS PTVA ET GEMAPI	11 168 806,21 €	8 653 158,48 €	12 541 073,44 €
PTVA	PROPRETE ET VALORISATION	4 969 654,96 €	3 883 457,12 €	5 536 625,46 €
GEMAPI	GEMAPI	903 584,45 €	150 114,75 €	476 035,40 €
Total général		17 042 095,62 €	12 686 730,35 €	18 553 734,30 €

RECETTES DE FONCTIONNEMENT - PRESENTATION PAR CHAPITRE

CHAPITRES	LIBELLE	VOTE 2021	REALISE 2021	PROPOSE 2022
002	RESULTAT DE FONCTIONNEMENT N 1 REPORTE	3 017 254,19 €	0,00 €	4 202 271,61 €
003	ATTENUATIONS DE CHARGES	10 500,00 €	43 844,47 €	18 000,00 €
004	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	11 205,50 €	11 277,30 €	11 205,50 €
005	PRODUITS DES SERVICES DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES	287 500,00 €	379 127,42 €	481 209,40 €
006	IMPOTS ET TAXES	11 205 500,73 €	11 195 563,82 €	11 159 891,73 €
007	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS	2 199 630,20 €	2 525 771,86 €	2 441 533,00 €
008	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	21 000,00 €	36 905,69 €	38 000,00 €
009	PRODUITS EXCEPTIONNELS	355 000,00 €	204 256,21 €	103 573,00 €
010	PRELÈVEMENTS SUR AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	35 000,00 €	35 000,00 €	18 000,00 €
Total général		17 042 095,62 €	14 831 787,77 €	18 553 734,30 €

RECETTES DE FONCTIONNEMENT - PRESENTATION PAR COMPETENCE

COMPETENCE	LIBELLE	VOTE 2021	REALISE 2021	PROPOSE 2022
BG	BUDGET GENERAL HORS PTVA ET GEMAPI	11 168 806,21 €	9 408 312,25 €	12 541 073,44 €
PTVA	PROPRETE ET VALORISATION	4 969 654,96 €	4 330 589,62 €	5 536 625,46 €
GEMAPI	GEMAPI	903 584,45 €	892 845,90 €	476 035,40 €
Total général		17 042 095,62 €	14 831 787,77 €	18 553 734,30 €



Budget Général – Vote du Budget Primitif 2022

Rapporteur : Robert Tchobdrenovitch



PREPARA BUDGET TOTAL COTELUB - INVESTISSEMENT

DEMANDES DE BUDGET

DEPENSES D'INVESTISSEMENT - PRESENTATION PAR CHAPITRE					RECETTES D'INVESTISSEMENT - PRESENTATION PAR CHAPITRE				
CHAPITRE	REALISE 2021	REPORTS 2021	PROPOSE 2022	TOTAL BP 2022	CHAPITRE	REALISE 2021	REPORTS 2021	PROPOSE 2022	TOTAL BP 2022
M00	0,00 €	0,00 €	381 464,04 €	381 464,04 €	M01	0,00 €	0,00 €	2 416 180,00 €	2 416 180,00 €
M01	14 275,20 €	0,00 €	12 280,00 €	26 555,20 €	M02	0,00 €	0,00 €	2 416 180,00 €	2 416 180,00 €
M02	1 725,00 €	0,00 €	30 300,00 €	32 025,00 €	M03	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
M03	0,00 €	0,00 €	12 807,20 €	12 807,20 €	M04	844 153,00 €	0,00 €	654 010,00 €	1 498 163,00 €
M04	18 385,00 €	0,00 €	70 500,00 €	88 885,00 €	M05	1 725,00 €	0,00 €	18 790,00 €	20 515,00 €
M05	38 185,70 €	187 365,40 €	177 183,84 €	702 734,94 €	M06	303 000,00 €	0,00 €	771 000,00 €	1 074 000,00 €
M06	177 344,40 €	407 074,00 €	252 300,00 €	836 718,40 €	M07	401 440,00 €	303 453,00 €	274 780,00 €	980 673,00 €
M07	702 674,40 €	1 408 400,00 €	1 106 400,00 €	3 217 474,40 €	M08	270,00 €	0,00 €	377 400,00 €	647 400,00 €
M08	512 751,00 €	474 125,00 €	2 184 472,00 €	3 171 348,00 €	M09	900,00 €	0,00 €	280,00 €	1 180,00 €
M09	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	M10	0 100,00 €	0,00 €	104 874,70 €	204 874,70 €
Total général	1 470 963,00 €	2 677 864,00 €	4 340 491,00 €	8 489 318,00 €	Total général	1 074 168,00 €	303 453,00 €	4 340 491,00 €	5 718 112,00 €

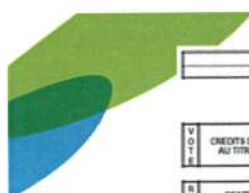
DEPENSES D'INVESTISSEMENT - PRESENTATION PAR COMPÉTENCE					RECETTES D'INVESTISSEMENT - PRESENTATION PAR COMPÉTENCE				
COMPÉTENCE	REALISE 2021	REPORTS 2021	PROPOSE 2022	TOTAL BP 2022	COMPÉTENCE	REALISE 2021	REPORTS 2021	PROPOSE 2022	TOTAL BP 2022
BUDGET GÉNÉRAL (M01) PPA ET CEMPT	1 107 087,00 €	2 108 004,00 €	3 193 870,00 €	6 408 961,00 €	BUDGET GÉNÉRAL (M01) PPA ET CEMPT	783 410,00 €	867 410,00 €	4 309 390,70 €	5 960 210,70 €
PROFESSEURS ET VOLONTAIRES	205 106,00 €	309 650,00 €	1 714 400,00 €	2 229 156,00 €	PROFESSEURS ET VOLONTAIRES	120 400,00 €	7 940,00 €	2 217 040,00 €	2 345 380,00 €
CASAPY	2 408,00 €	60 000,00 €	600 000,00 €	662 408,00 €	CASAPY	28 700,00 €	0	300 000,00 €	328 700,00 €
Total général	1 470 963,00 €	2 677 864,00 €	4 340 491,00 €	8 489 318,00 €	Total général	1 074 168,00 €	303 453,00 €	4 340 491,00 €	5 718 112,00 €

www.cotelub.fr

Aucune question n'étant soulevée, il est procédé au vote

La proposition est approuvée par 36 voix POUR
Unanimité des suffrages

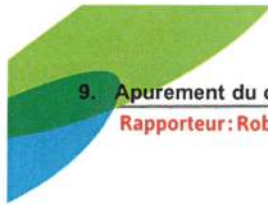
- Rappel
 - Vote par chapitre globalisé, pour la section de fonctionnement et par chapitre d'opérations, pour la section d'investissements.
 - Budget établi hors taxe, comptabilité de stock,
- Proposition 2022
 - Remboursement de 141 814,71 € au budget général
 - ✓ Fin du remboursement du BA au BG
 - Cession de la totalité des terrains du Revol
 - ✓ 502 067 €
 - ✓ Si l'ensemble des terrains sont vendus (acte notarié) sur 2023 : opération de clôture du BA



II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET		II	
VILLE D'ENSEMBLE		A1	
FONCTIONNEMENT			
	DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	
VOTES	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	864 340,88	573 324,22
	*	*	*
REPORTS	RESTES A REALISER (R.A.R.) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	SOI RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)	(si déficit)	(si excédent)
		0,00	291 616,66
	*	*	*
	TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (3)	864 340,88	864 340,88
INVESTISSEMENT			
	DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	
VOTES	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1068)	213 671,30	864 340,88
	*	*	*
REPORTS	RESTES A REALISER (R.A.R.) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	SOI SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif)	(si solde positif)
		0,00	51 614,67
	*	*	*
	TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)	213 671,30	915 954,95
TOTAL			
	TOTAL DU BUDGET (3)	1 077 412,18	1 780 195,83

Aucune question n'étant soulevée, il est procédé au vote

La proposition est approuvée par 36 voix POUR
Unanimité des suffrages



9. Apurement du compte 1069

Rapporteur: Robert Tchobdrenovitch



- **Contexte :**
 - ✓ Adoption référentiel M57 à compter du 1er janvier 2023,
 - ✓ Ce passage à la nomenclature M57 nécessite d'apurer le compte 1069, celui-ci n'étant pas repris dans la nouvelle nomenclature,
- **Solde à l'article 1069 :**
 - 12 889,69 €
- **Inscription budgétaire au BP2022 de cette somme en dépense au compte 1068.**

www.cotelub.fr

Monsieur le Président : Cela n'a aucun impact sur le budget ; c'est un simple jeu d'écriture.

Aucune question n'étant soulevée, il est procédé au vote

La proposition est approuvée par 36 voix POUR
Unanimité des suffrages



10. Conditions et modalités de prise en charge des frais de déplacements des élus de COTELUB

Rapporteur : Robert Tchobdrenovitch



- **Contexte :**
 - ✓ Depuis la loi engagement et proximité de décembre 2019, tous les élus, même ceux percevant une indemnité, ont droit au remboursement de leurs frais de transport
- **Conditions :**
 - ✓ Frais engagés à l'occasion d'une réunion « réglementaire » (conseil communautaire, bureau, CAO, ...) organisée par COTELUB, hors de la commune que l'élu représente ;
 - ✓ Frais de transport uniquement, sur la base du tarif de transport public ou d'indemnités kilométriques.
 - ✓ Sur présentation de justificatifs : carte grise, attestation d'assurance, ...
 - ✓ Sous réserve de signature de la feuille d'émargement lors de chaque réunion

www.cotelub.fr

Nous avons deux solutions, soit on vote à main levée, soit on vote à bulletin secret.

Il est décidé de voter à main levée.

A de Villebonne : Ce n'est pas très juste pour ceux qui s'investissent sans aucune indemnité et qui doivent aller à Avignon par exemple.

Monsieur le Président : La question s'est posée pour les conseillers communautaires ; les gens qui s'engagent savent qu'ils auront à venir au conseil.

La question est différente si dans le cadre d'une mission particulière, un délégué communautaire non indemnisé se rend loin.

JM. Brabant : On peut peut-être revoir la question sous cet angle, hors réunions réglementaires ?

S. Khalizoff : Je ne reviens pas sur le vote, mais mon investissement local me coûte de l'argent.

A l'issue du vote à main levée, il apparaît que la majorité absolue requise (19 voix POUR) n'est pas atteinte :

13 voix POUR

23 voix CONTRE

La délibération est donc rejetée.



11. Remplacement du représentant de COTELUB au GAL Haute-Provence COTELUB

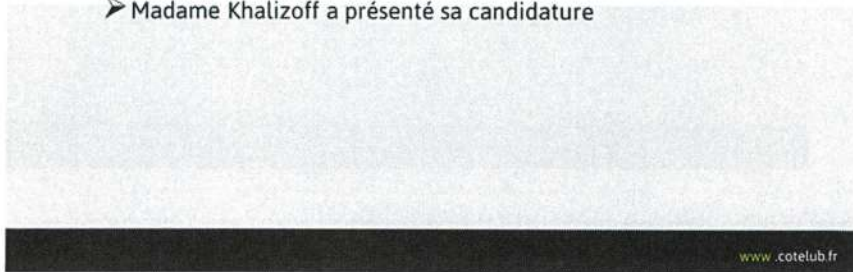
Rapporteur: Robert Tchobdrenovitch

• **Contexte:**

- ✓ Cotelub est représentée au GAL Haute-Provence ;
- ✓ Madame Maugan Curnier ne souhaite plus exercer cette mission ;

• **Proposition : désigner un nouveau représentant de COTELUB**

- Madame Khalizoff a présenté sa candidature



www.cotelub.fr

Aucune autre candidature n'est enregistrée ;

Monsieur le Président : Madame Khalizoff est élue à l'unanimité du peuple cotelubien.

La proposition est approuvée par 36 voix POUR
Unanimité des suffrages

Départs de Mme Domeizel, MM Brabant, Duval



12. **Projet d'acquisition par l'EPF PACA pour le compte de la commune de La Tour d'Aigues - Immeuble sis Rue Urtis**
Rapporteur: Robert Tchobdrenovitch



• **Contexte :**

- ✓ En 2018, COTELUB a signé une convention avec l'EPF PACA, dite « multi-sites ». Cette convention confie à l'EPF, une mission d'acquisition foncière et de portage des biens.
- ✓ **Commune de La Tour d'Aigues**
 - ❖ Projet sur un immeuble Rue Urtis, maison en R+1 et combles fermée depuis très longtemps et vétuste.
 - ❖ S'inscrit dans le projet de revitalisation du cœur de village avec la réhabilitation complète de ce bâtiment pour créer deux logements sociaux communaux.

• **Proposition :**

- accord de COTELUB sur cette acquisition par l'EPF.

• **Montant : 90 000 €**

www.cotelub.fr

Aucune question n'étant soulevée, il est procédé au vote

La proposition est approuvée par 31 voix POUR
Unanimité des suffrages



**Création de la commission consultative d'élaboration et de suivi
du programme local de prévention des déchets ménagers et assimilés**
Rapporteur: Karine Mouret

- Proposition
 - Création et Constitution du comité
 - ✓ collèges par type d'acteurs
 - ✓ dans le collège des élus
 - ❖ Geneviève Jean, Vice Présidente en charge du suivi de la mise en œuvre du projet de territoire

Proposition de composition de la Commission Consultative
d'Elaboration et de Suivi du PLPDMA

Collège des élus	Collège des représentants de l'Etat	Collège des acteurs institutionnels	Collèges de l'enseignement	Collège des chambres consulaires	Collège de la société civile
Président	ADEME	CITEO	Collège LTA	CRCI	Zero Waste
VP Déchets	DREAL	Région	Collège Cadenet	CMAR	Au maquis
VP PCAET	DDT	Sisucatom	MFR	CA	ALTE

www.cotelub.fr



**13. Création de la commission consultative d'élaboration et de suivi
du programme local de prévention des déchets ménagers et assimilés**
Rapporteur: Karine Mouret

- Contexte
 - Elaboration du Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés (PLPDMA) approuvé lors du dernier conseil communautaire.
 - Obligation réglementaire de constituer une Commission de Consultation d'Elaboration et de Suivi (CCES).
 - ✓ Lors de l'élaboration du Plan, la CCES se réunira 3 fois :
 - ❖ présentation du diagnostic du territoire.
 - ❖ diffusion et discussion autour du plan d'actions construit.
 - ❖ restitution du programme local de prévention constitué.
 - Une fois par an pour la présentation réglementaire du bilan annuel,
 - A la fin du PLPDMA pour la restitution globale du programme.

www.cotelub.fr

Aucune question n'étant soulevée, il est procédé au vote

La proposition est approuvée par 31 voix POUR
Unanimité des suffrages



Groupement de commande

Rappel



- **Fonctionnement :**
 - **Définition :** Réunion de plusieurs acheteurs afin de passer conjointement un ou plusieurs marchés
 - **COTELUB :** coordonnateur / collecte les demandes des communes / passe les marchés (rédaction DCE jusqu'à finalisation des contrats)
 - **Communes :** signent et exécutent les marchés
- **Avantages :**
 - Possible gains financiers par la massification de l'achat
 - Simplification et sécurisation des procédures marchés pour les communes
 - Economie en frais de gestion (A charge de COTELUB : frais de publication / passation)
 - Marchés sous forme d'accords-cadres à bons de commande
 - Pas d'obligation de commande / pas de minimum)
 - A noter : Les communes dont l'adhésion est postérieure au lancement d'une procédure de passation ne peuvent pas bénéficier des prestations



Groupement de commande

Agenda



- **Démarrage du projet :** Sept 2020
- **Présentation CC :** Mai 2021
- **Signature de la 1ere convention :** Octobre 2021
- **3 segments d'achat :**
 - Contrôles règlementaires
 - Hydrants (fourniture & entretien)
 - Défibrillateurs (fourniture & entretien)



Groupement de commande

Point de situation au 07/04/22



- **Marchés initiaux :**
 - Fourniture et entretien / maintenance des hydrants (std-by ressource)
 - Vérifications périodiques des installations (incendie, installation électrique, ...) (std-by)
 - Fourniture et entretien / maintenance des défibrillateurs (GT analyse des offres)
- **Marchés supplémentaires :**
 - Logiciel marchés publics (offres en cours d'analyse)
 - AMO marché assurances (attente du retour des conventions de groupement par les communes)
 - Marché des assurances (attente du retour des conventions de groupement par les communes)
 - Téléphonie (les communes doivent se signaler auprès de DLVA)
- **HST :**
 - Habilitation électrique initial : Programmée les 13/14/15 juin 2022
 - Permis tronçonneuse : Programmée les 2 et 3 mai



Groupement de commande

Proposition



- **Finance**
 - Exécution financière des marchés publics
 - Nomenclature M57
- **Création d'un GT**
 - Collecter les besoins des communes
 - Etudier la pertinence / l'opportunité de mutualisation
 - Assurer le pilotage des projets
 - Evaluer les gains / Analyser le retour d'expérience

Q/R

Il est demandé de déposer les candidatures auprès de adeline.bontoux@cotelub.fr avant fin avril.

F. Laroche : On fera une évaluation mais pour l'instant pas suffisamment de retour d'expérience.
Proposition de la création d'un groupe de travail pour définir les besoins et les évaluer.
Une réponse est attendue fin avril.

J. Richaud : Et les capteurs ?

Monsieur le Président : Ils sont commandés

Présentation de la campagne de collecte des déchets verts par Karine Mouret.
Monsieur le Président reprend et éclaircit le point pour qu'on ne revienne plus sur cette question jusqu'à la fin du mandat.

OPERATION DECHETS VERTS - PRINTEMPS 2022

Commune	PLANNING						
	16-17-18 avril	23-24 avril	30 - 1er mai	7-8 mai	14-15 mai	21-22 mai	28-29 mai
ANSOUIS La piste de jeu			X			X	
BEAUMONT DE PERTUIS devant l'école	X			X			X
CABRIERES D'AIGUES parking PAFY en face la cave coopérative			X			X	X
CADENET							
CUCURON parking situé près de l'ancienne coopérative à blé sur la route de Villelaure	X			X			
GRAMBOIS Moulin du pas		X			X		
LA BASTIDE DES JOURDANS Parking pompiers			X			X	
LA BASTIDONNE Parking du Castellet	X			X			
LA MOTTE Salle polyvalente		X			X		
LA TOUR D'AIGUES Parking en bas du gymnase	X			X			
MIRABEAU Parking haut Pharmacie	X			X			X
PEYPIN D'AIGUES parking situé à l'entrée ouest du village		X			X		
SAINTE MARTIN DE LA BRASQUE en face de l'aplace du marché, avec les nouilles			X			X	
SANNES RD 27 direction Cucuron après la sortie de l'agglomération sur la droite		X			X		
VILLELAURE route d'Ansois même lieu que les conteneurs de tri et déchets ménagers.			X			X	
VITROLLES							

J. Panattoni : Est-ce que ce serait possible sur juin ? La réponse est non.

A. de Villebonne : Et quelle communication pour Vitrolles ?

K. Mouret : Il y a une bonne communication mutualisée.

JL. Robert : Je n'ai que très peu de réponse concernant les référents GEMAPI – Merci de donner les noms
La prochaine réunion aura lieu jeudi 19 mai 2022 à Villelaure.

Plus aucune question n'étant soulevée, la séance est levée à 21h00

Richard Rouzet
Secrétaire de séance



Robert Tchobdrenovitch
Président



Ce procès-verbal a été validé à l'unanimité par les membres du conseil communautaire lors de la séance du 19 mai 2022